

## **ETABLISSEMENT BLACK LEGEND**

### **DARSE SUD DU PORT DE LA CONDAMINE LOCAUX 6, 7, 8, 9 ET 10**

#### **FICHE DE SYNTHESE**

---

➤ **Objet :**

L'Administration des Domaines informe avoir consenti à la société à responsabilité limitée Black Legend Monaco une convention d'occupation du Domaine Public de l'Etat portant sur les locaux, lots 6 à 10, d'une surface totale approximative de 811 mètres carrés, situés en Darse Sud du Port de la Condamine, 18, route de la Piscine.

Les locaux sont destinés à l'usage exclusif d'une activité de « night-club, discothèque, restaurant, piano-bar, salle de spectacle, animation et ambiance musicale sous réserve des autorisations administratives appropriées ».

Les locaux livrés « brut de décoffrage » ont été entièrement aménagés aux frais exclusifs et sous la seule responsabilité de la société Black Legend Monaco.

La société Black Legend Monaco a manifesté le souhait que l'exploitation de l'établissement soit poursuivie par une autre personne sous réserve du paiement d'une somme égale au montant des travaux d'aménagement non encore amortis incluant le matériel.

L'Administration des Domaines rappelle que la société Black Legend Monaco ne bénéficie pas d'un fonds de commerce eu égard à la domanialité publique des lieux.

A titre exceptionnel, et pour tenir compte des investissements importants réalisés par ses soins pour l'agencement des locaux livrés initialement « brut de décoffrage », l'Administration des Domaines lance, par le présent avis, un appel afin que toutes les personnes intéressées par la poursuite de l'exploitation de l'établissement puissent faire acte de candidature et ainsi permettre à l'Etat de Monaco de sélectionner le dossier le plus opportun.

Toutefois, il est ici expressément indiqué que le paiement de la somme susvisée à la société Black Legend Monaco est une des conditions sine qua non du présent appel à candidatures.

Toutes les personnes intéressées devront s'engager à son paiement sous peine d'irrecevabilité de leur candidature et joindre, à cet effet, un document établi par un établissement bancaire attestant de la détention des fonds ou de l'octroi d'un prêt.

De plus, le candidat sera tenu de reprendre l'ensemble du personnel salarié conformément aux dispositions applicables.

Outre ces obligations qui constituent des conditions sine qua non, les principaux critères de sélection seront l'expérience professionnelle, la solvabilité du candidat et la qualité du projet en vue de l'animation de la Darse Sud du Port de la Condamine.

La personne retenue par l'Etat de Monaco, à l'issue des procédures d'usage et après paiement de la somme susvisée dans un délai maximal d'un mois, se verra octroyer une convention d'occupation du Domaine Public en son nom excluant l'application des dispositions relatives à la loi 490 du 24 novembre 1948 modifiée concernant les baux à usage commercial, industriel ou artisanal.

➤ **Convention d'occupation du Domaine Public de l'Etat :**

L'attributaire se verra consentir une convention d'occupation du Domaine Public de l'Etat d'une durée de sept (7) années excluant expressément l'application de la loi numéro 490 du 24 novembre 1948, modifiée.

La convention ne sera pas renouvelable de plein droit.

Le renouvellement de la convention ne pourra résulter que d'un avenant ou d'une nouvelle convention, à la seule discrétion de l'Etat de Monaco.

Toute cession ou transmission, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de la convention, à quelque personne, société ou entité juridique que ce soit, sera rigoureusement interdite. Seront également interdites, sous peine de révocation immédiate de la convention, la mise en gérance, la sous-location, la mise à disposition même à titre gratuit de tout ou partie du local.

Dans le cas où l'attributaire serait une société, l'identité des associés de la société constitue un élément essentiel. Aussi, il est expressément convenu entre les parties que toute cession de tout ou partie des actions à des tiers ainsi que tout apport en société, fusion, scission, de même qu'en cas de modification dans la personne des dirigeants contrôlant la société, pendant la durée de la convention, et sans que cette liste soit limitative, seront assimilés à une cession de la convention.

Dès lors, la société devra en informer préalablement l'Administration des Domaines et obtenir son accord préalable, exprès et écrit.

Par ailleurs, l'Administration des Domaines se réserve la faculté de demander à tout ou partie des associés de se porter personnellement caution solidaire de la société pour le paiement de la redevance, des charges et plus généralement de toutes sommes dues par la société au titre des locaux, objet du présent appel à candidatures.

Le montant de la redevance et l'ensemble des conditions et obligations sont mentionnés dans le projet de convention d'occupation du Domaine Public de l'Etat.

➤ **Informations complémentaires et visites :**

Les personnes intéressées devront, pour toute visite des locaux, demandes d'informations (plans...), de précisions sur le montant des travaux d'aménagement non encore amortis et le personnel salarié, prendre contact avec le responsable de la société BLACK LEGEND MONACO, dont les coordonnées sont précisées ci-après :

Monsieur Stéphane PERSONENI  
E-mail : s.personeni@groupe-floirat.com  
Téléphone : 04.94.56.68.00

Pour toutes informations, les personnes intéressées peuvent contacter l'Administration des Domaines :

Madame Magali VASSALLO  
E-mail : administration.domaines@gouv.mc  
Téléphone : 98.98.44.66

➤ **Durée de l'appel à candidatures :**

Le présent appel à candidatures est ouvert du 8 janvier 2016 au 29 janvier 2016 à 12 heures, terme de rigueur pour la remise des dossiers par les candidats.

Chaque candidat devra impérativement joindre à son dossier l'ensemble des documents et pièces sollicités.

Des demandes d'informations complémentaires pourront être sollicitées auprès des candidats.

Il est rappelé que tout dossier déposé après la date de clôture ou incomplet ne sera pas recevable.

L'Administration des Domaines se réserve la faculté de ne pas donner suite au présent appel.